

Terres de Loire

Pour un développement harmonieux et durable des territoires ligériens

Proposition pour la Plate-forme "Valorisation du patrimoine et développement durable" :

Projet de constitution d'une Photothèque-Cadre, paysagère et patrimoniale pour les sites, rivières et paysages du Bassin fluvial de la Loire

Correspondant : Terres de Loire - 22 pl. du Général de Gaulle, 37500 CHINON
02 47 93 44 44 / terresdeloire@orange.fr

I. ENJEUX ET OBJECTIFS

L'objectif essentiel du projet est de fournir un outil de suivi pour mieux appréhender la complexité hydrographique et territoriale du bassin fluvial de la Loire, qui constitue un "espace remarquable, par sa richesse patrimoniale et son état naturel relativement préservé, à l'échelle nationale et européenne" (1). Il s'agit donc de rendre lisible à la fois la structure unitaire du bassin fluvial et les interactions entre le fleuve, ses affluents et leurs territoires adjacents, ceci potentiellement jusqu'au chevelu hydrographique le plus fin, tout en rendant compte en images de la diversité de ses sites naturels et culturels, rivières et paysages.

1. Les enjeux

Un travail méthodologique ayant permis de mettre au point une démarche testée à différentes échelles et une analyse approfondie du terrain (Cf. Iconothèque de préfiguration comprenant 5000 photos, consultables en format réduit sur le site internet www.terresdeloire.com) ont révélé l'utilité, pour tous les acteurs du bassin, de pouvoir disposer d'un **tableau de bord des sites, patrimoines et paysages**, constituant non seulement une mémoire en images des ressources existantes, mais contribuant aussi à une **veille patrimoniale et paysagère**. Ce tableau de bord serait ainsi susceptible de fournir à la fois une meilleure lisibilité de l'articulation entre les différentes politiques de préservation et de mise en valeur des sites et paysages ainsi que des indicateurs des résultats effectifs sur le terrain de ces politiques, ceci favorisant incidemment un **partage des bonnes pratiques** au sein du bassin. Le projet offrirait donc une possibilité de renforcer le **sentiment d'appartenance** au bassin de la Loire, tout en s'inscrivant dans une perspective globale d'amélioration de la **gestion patrimoniale de ses biens communs**.

De même pour ce qui est des études, inventaires et typologies réalisés à différentes échelles, aussi bien pour l'ensemble du fleuve Loire (2), que pour des analyses détaillées à une échelle plus localisée (3), ou encore lorsqu'il s'agit des exemples ligériens de démarches paysagères citées dans les *Cahiers* de la Mission Val de Loire (4), il apparaît nécessaire d'établir un **suivi visuel et synthétique des sites paysagers de l'ensemble du bassin fluvial** et de pouvoir donner des indications de sites précis, complétant et illustrant ces études et rapports par des galeries photos commentées.

Améliorer la connaissance et la mise en valeur passe d'abord par **l'identification et la caractérisation des sites et des unités paysagères remarquables**, soit qu'ils disposent d'une valeur potentiellement "emblématique" par les richesses culturelles qu'ils abritent, ou qu'ils puissent être considérés comme des modèles pédagogiques de gestion des milieux vivants concernés. Il est donc souhaitable de pouvoir présenter en image non seulement les sites naturels : îles et méandres, bords de cours d'eau et de ruisseaux, prairies bocagères et zones humides, étangs et marais, pelouses sèches, bois et forêts, mais aussi les sites culturels avec lesquels ils sont en relation : châteaux et manoirs, églises et chapelles, ensembles architecturaux urbains et villages, patrimoine hydrographique et patrimoine de Pays. Pour que ces sites et paysages soient les garants de la richesse patrimoniale et de la biodiversité de l'ensemble du bassin fluvial, il faut prendre en compte dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature non seulement ceux du Fleuve Loire, de l'Allier et du Cher mais aussi ceux des autres grandes rivières affluentes plus à l'aval : Indre, Vienne et ses affluents (Creuse, Gartempe et Anglin, Clain...), Thouet, Maine et ses affluents (Loir, Mayenne, Sarthe et Huisne...), Sèvre Nantaise...

Puys, coteaux et vallons notamment constituent, autant de points éminents tant sur le plan de leur intérêt culturel, historique et légendaire que sur celui de leur richesse bioécologique et paysagère. Ils assurent en effet le plus souvent la continuité entre **l'arrière-pays** et le fleuve et à ce titre demeurent encore insuffisamment pris en compte par les politiques publiques. Parmi ceux-ci coteaux calcicoles, petites vallées sèches et vallons humides devraient en effet devenir une priorité du Plan Loire au même titre que les **corridors fluviaux**.

La constitution d'une photothèque-cadre répondant à ces besoins d'ordre paysagers et patrimoniaux serait ainsi susceptible de constituer à la fois un **outil d'aide à la décision** pour la gestion intégrée des territoires dans une perspective de développement harmonieux et durable ainsi qu'un **outil de communication pédagogique et touristique** sur les richesses du Bassin fluvial de la Loire.

(1) Plate-forme "Valorisation du patrimoine et développement durable" - Version provisoire du Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013 - 28 septembre 2006

(2) *Typologie paysagère de la vallée de la Loire* - Alain MAZAS paysagiste DPLG pour la DIREN Centre - 1999

(3) Rapport établi pour la section Maine-et-Loire sur la *Politique des Sites dans le Val de Loire Inscrit au Patrimoine Mondial UNESCO* - Francis LEVY, Inspecteur général de la construction au Conseil Général des Ponts et Chaussées

(4) *Guide "Vivre et faire vivre les paysages du Val de Loire Comprendre, gérer et construire notre cadre de vie"* - Les Cahiers du Val de Loire Patrimoine mondial - Mission Val de Loire à Tours - Décembre 2004



Terres de Loire

Pour un développement harmonieux et durable des territoires ligériens

2. Les objectifs

La constitution d'une photothèque nécessite, en premier lieu, d'identifier les échelles géographiques et hydrographiques pertinentes pour appréhender les relations paysages / patrimoines. La méthodologie de détermination de ces ensembles paysagers s'appuie à la fois sur des études scientifiques et techniques (typologies et inventaires), ainsi que sur une exploration approfondie du terrain.

Description des échelles d'intégration paysagère :

Par **grandes séquences et grands ensembles paysagers**, on entend les grands "biefs" départementaux ou régionaux des vallées ainsi que les grandes zones humides de la Loire, de ses affluents et des fleuves côtiers associés (les autres ensembles de types gâtines, champagnes, grandes forêts et plateaux étant mentionnés avec les affluents qui les traversent). Ils sont déterminés selon des critères biogéographiques, hydrographiques et d'écologie du paysage.

À l'intérieur de ces grands ensembles, des **séquences patrimoniales** seront déterminées en fonction des différentes identités touristiques et historiques qui se dégagent au fil des rivières et de leurs affluents respectifs. Pour ce qui est de la Loire, elles sont réparties entre les grandes villes-ponts et, lorsque nécessaire, les rives de la vallée seront distinguées, tout en étant caractérisées par leurs confluences majeures.

L'objectif final est de fournir un cadre d'intégration et de présentation des **unités paysagères** que sont les vallons et petites vallées, coteaux, puys, forêts, bocages, ensembles urbains..., qui constituent autant de paysages culturels vivants.

Présentation des points de vue et circuits remarquables sur les sites, rivières et paysages :

Pour chaque unité paysagère présentée, des galeries de photographies permettront de présenter les différents **sites patrimoniaux** remarquables à caractériser selon une typologie adaptée :

- **Naturels** : ZNIEFF, Sites Natura 2000, Sites Loire Nature, Espaces Naturels Sensibles, Réserves naturelles, Stations botaniques des randonnées pédestres, Sentiers pédagogiques et Observatoires des PNR, Conservatoires, CPIE, Maisons thématiques, ONF, Collectivités locales...
- **Culturels** : Monuments Historiques et leurs abords, Sites inscrits et/ou classés, Ensembles urbains remarquables (Secteurs sauvegardés, ZPPAUP), Villes d'Arts et d'Histoire, Villages remarquables...
- **Eau** : Villes-ponts et bourgades portuaires à l'échelle fluviale, mais aussi bords de rivière, ports, quais et batellerie, ponts, gués, fontaines, étangs, lavoirs, moulins...
- **Ruraux** : Pigeonniers, moulins à vent, troglodytes, loges de vigne... (5)
- **Points de vue** : Panoramas, fenêtres visuelles et lieux d'ambiance (6), Routes et chemins paysagers...

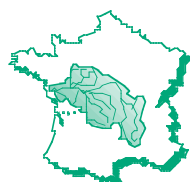
Objectifs de la Photothèque-Cadre :

Les ensembles d'illustrations seront composés de photographies organisées en galeries dont les objectifs sont les suivants :

- Resituer les sites patrimoniaux dans l'organisation paysagère et leur **contexte paysager** aux différentes échelles impliquées (abords du site, unité paysagère, séquence patrimoniale, grand ensemble paysager), tout en reflétant le **degré d'accessibilité** visuelle et pratique des patrimoines ;
- Proposer des **points d'entrée et de découverte** des sites et paysages remarquables (points de vue et circuits) ;
- Faire mieux **connaître les aménagements pédagogiques et/ou touristiques** existants sur le terrain (panneaux pédagogiques, tables d'orientation, sentiers d'interprétation, structures d'accueil du public...) ainsi que les clés de lecture du paysage disponibles dans les centres d'information (documents et brochures) ;
- Identifier les **sites à fort potentiel patrimonial et paysager** (panoramas, bords de rivière, vallons...) et favoriser leur prise en compte dans les politiques d'aménagement.

(5) Guides d'observation et de valorisation du Patrimoine rural - Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - 2000

(6) Typologie de F. Proust dans l'*Inventaire des points de vue sur le val de l'Indre* - Bibliothèque de la SERIA (Société d'Étude de l'Indre et de ses Affluents) - 1995



3. Conclusion

Les paysages, biens communs dont la perception est universellement partageable, sont la résultante complexe de facteurs multiples, synthétisant les enjeux de toutes les plates-formes (Gestion des Inondations, Eau-Espaces-Espèces, Patrimoines et Recherche-Données-Information).

Les études et débats actuels sur la gestion des paysages et les enjeux qu'elle soulève, ne doivent pas supplanter les faits et la connaissance concrète des sites paysagers eux-mêmes. Les décisions d'actions gagneraient en effet à pouvoir s'appuyer plus souvent sur la visualisation à la fois des sites concernés et d'autres sites qui ont déjà fait l'objet d'actions de gestion similaires, pour en constater l'impact visuel effectif. Certes, l'étendue du bassin versant de la Loire rend difficile les déplacements et donc la connaissance de tous les territoires et affluents concernés. Un outil couvrant toute la surface du bassin et permettant de **partager les connaissances et les expériences par des supports visuels illustrés** est ainsi susceptible d'aider à appréhender concrètement et précisément la diversité des sites et paysages du bassin. Donnant la parole au terrain, au vivant et aux rivières, il peut contribuer à élargir la vision du fleuve à tout le bassin, celle du corridor fluvial à toute la vallée alluviale et celle des grandes rivières à leurs vallons et ruisseaux affluents.

Une démarche à la fois globale et précise est ainsi susceptible de servir d'**outil d'aide à la décision** en matière de gestion intégrée des territoires, aussi bien que de répondre à des besoins de **communication pédagogique et touristique**. L'opération propose donc une **approche complémentaire**, tant sur le plan de la méthodologie que sur celui de l'étendue géographique, par rapport aux démarches institutionnelles déjà entreprises dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature.

D'un point de vue **touristique**, la présentation en image des sites et paysages de la Loire et ses affluents fournira autant de motifs de découverte approfondie des territoires et de **prolongation des séjours**, dans le cadre d'un tourisme éclairé de découverte. Favorisant la sensibilisation à la richesse du patrimoine ligérien auprès du grand public, elle contribuera aussi à soutenir les opérations d'**informations pédagogiques** auprès des publics scolaires et parascolaires.

Cette approche pragmatique, s'inscrit en **prolongement et synthèse** des nombreuses logiques institutionnelles et sectorielles existantes. Elle permet en effet de fournir des **outils souples et pérennes**, ayant pour mission à la fois de capitaliser les données acquises et consultables (mémoire photographique notamment) et d'être alimentés par des acteurs, à l'échelle locale (Pays, PNR, Groupements de Communes, Offices de Tourisme, Maisons thématiques...) ainsi qu'au niveau global (Instances de Bassin, Régions et Départements, GIP, Conservatoires et Réseaux ENF, Loire Nature, Associations et Fédérations départementales de Protection de la Nature...).

Enfin, ce projet, qui permet de renforcer à la fois le **sentiment d'appartenance ligérien** auprès de ses acteurs et de ses habitants, ainsi que de promouvoir l'**identité du Bassin de la Loire** vers l'extérieur de celui-ci, pourrait constituer un **modèle transposable** dans sa démarche et sa méthodologie à d'autres grands fleuves d'Europe et du monde.

Pour d'autres informations sur le Projet de "Photothèque-Cadre, paysagère et patrimoniale pour les sites, rivières et paysages du Bassin fluvial de la Loire" :

■ **Découvrir le portail internet "Sites & rivières" :**

www.terresdeloire.com

■ **Consulter les pages "Paysages" :**

<http://perso.orange.fr/sites.rivieres/paysages/paysages.htm>